Melrand

Bulletin Municipal



N° 62 • JANVIER 2014



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

mediatheque.melrand@wanadoo.fr

LE MERCREDI :
10 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
LE JEUDI : 16 h 30 à 18 h 30
LE VENDREDI : 14 h à 16 h
LE SAMEDI : 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 02 97 28 88 09

MAIRIE

9, rue de la Mairie
56310 MELRAND

LUNDI : 14 h à 18 h
DU MARDI AU VENDREDI :
9 h à 12 h et 14 h à 18 h
SAMEDI : 9 h à 12 h

Tél. 02 97 39 54 61
Courriel :
COMMUNE-DE-MELRAND@wanadoo.fr

Blog municipal « En direct de Melrand »
http://melrandnouvelelan.blogs.letelegramme.com

Site : www.melrand.fr

Courriel : melrand.infos@free.fr

HEURES D'OUVERTURE DU C.C.A.S.

Lundi : 14 h à 18 h
Mardi, Jeudi, Vendredi :
9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h
Fermé le Samedi

Tél. 02 97 39 52 77

BUREAU DE POSTE

Lundi : 13h45-15h45

Mardi : 9h-11h45 / 13h45-15h45

Mercredi : 13h45-16h

Jeudi : 9h-12h / 13h45-15h45

Vendredi : 13h45-15h45

1 samedi sur 2 (semaine paire) : 9h-12h

Conception & Impression : I.D.S.
02 97 51 21 19 - imprimerie.scorff@wanadoo.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prendre rendez-vous au 02 97 39 54 61

Jean-Paul PASCO, Maire :
sur rendez-vous toute la semaine
Responsable : Voirie, Urbanisme, Appels d'offres, Tourisme, An Mil, Personnel

Charles BOULOUARD, 1er adjoint :
samedi matin, sur rendez-vous
Responsable : Budget, Finances, Agriculture Environnement, C.C.A.S.

Josiane LAURENT, 2e adjointe : *mercredi matin sur rendez-vous*
Responsable : Affaires scolaires et Extrascolaires, Médiathèque, Culture, Information et Communication

Jean BOISTAY, 3e adjoint : *samedi matin, sur rendez-vous*
Responsable : Assainissement, Travaux, Aménagement, Paysage et Cadre de vie

Thierry Le Poder, 4e adjoint : *samedi matin, sur rendez-vous*
Responsable : Sports, Associations, Plan d'eau et Camping

Jean-Paul Pasco et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent à participer aux vœux de la municipalité



le Samedi 4 janvier à 19h00

à la salle polyvalente de Melrand.

Bonne et heureuse année 2014 à tous !

Invitation aux nouveaux arrivants et aux nouveaux-nés de l'année

Jean-Paul Pasco*, Maire de Melrand et les membres du conseil municipal seront heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune et des nouveaux-nés de l'année et leurs parents au cours d'une réception de bienvenue qui se tiendra*

Samedi 11 janvier à 11h00

à la Mairie de Melrand, salle du conseil municipal.

OFFICE DU TOURISME DE BAUD COMMUNAUTÉ



Accueil estival d'avril à fin septembre : Promenade des estivants
Saint-Nicolas-des-Eaux - 56930 PLUMELIAU
Tél. 02 97 08 04 07 - ***tourisme@baud-communaute.fr***
Site : www.tourisme-baud-communaute.fr
Correspondance : Chemin de Kermarec - BP 35 - 56150 BAUD
Tél. 02 97 39 17 09 - Fax 02 97 39 05 27

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	MELRAND	PLUMELIAU
LUNDI	9H00-12H30 / 13H30-17H00	9H00-12H30 / 13H30-17H00
MARDI	FERMÉ	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ LE MATIN / 13H45-17H00	9H00-12H30 / 13H30-17H00
JEUDI	FERMÉ	13H45-17H00
VENDREDI	FERMÉ	13H45-17H00
SAMEDI	9H00-12H30 / 13H30-17H00	9H00-12H30 / 13H30-17H00

Crédit photos : Joël PASCO, Josiane LAURENT, les associations melrandaises, le village de l'An Mil, Céline GOGER, L'équipe d'animations, Micheline JOLIVET, René LE MAREC, Catherine LE PEN, Gilles LESAGE-PINEL et les **correspondants de presse locaux :** Ouest-France : Thierry LE SAUX, La Gazette : Claude FAUCHEUX.

Le mot du Maire



Unanimes, vous l'avez été en accompagnant les Bugalé Melrand tout au long des festivités de leur quarantième anniversaire. Un week-end qui a mis en valeur notre culture bretonne, notre territoire, notre patrimoine et notre magnifique cadre de vie.

Nos amis pompiers ne sont d'ailleurs pas en reste, avec la célébration du centième anniversaire du centre de secours (1913-2013). Parmi les temps forts de cette journée riche en animations, je retiendrai l'inauguration d'une magnifique stèle érigée auprès de la caserne en hommage à la mémoire de leurs aînés. Le blason qui orne son fronton, associe judicieusement le blason de Melrand, le casque et les armes symboles des sapeurs-pompiers.

Bravo à tous les bénévoles pour l'organisation des animations, des spectacles et le dynamisme collectif mis en œuvre pour mener à bien de tels évènements.

L'unité d'une collectivité se mesure aussi dans les moments difficiles ; l'atteinte faite à notre patrimoine est inacceptable et unanimement condamnée.
Je mets toute mon énergie, avec l'aide des forces de l'ordre, pour que cesse rapidement à de tels agissements. Nous ne souhaitons pas faire davantage de publicité sur ce sujet tant que l'enquête est en cours. J'ai confiance en votre solidarité citoyenne et je compte sur la vigilance de chacun : n'hésitez pas à transmettre toutes informations pouvant faire avancer l'enquête.

Côté travaux, début janvier verra l'installation du chantier des sanitaires publics sur la place du marché. Rassurez-vous, celle-ci restera accessible pendant la durée du chantier. Un périmètre sera délimité en fonction de la progression des travaux, tout en préservant le plus possible le stationnement.

Je remercie chaleureusement, celles et ceux qui œuvrent tout au long de l'année, au maintien de l'identité Melrandaise, tant à titre individuel, qu'à travers les associations et les comités de quartier.

L'occasion m'est donnée de vous faire partager un moment de convivialité lors des vœux de la municipalité, le samedi 4 janvier à 19h00 à la salle polyvalente.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Je formule pour Melrand et sa population tous mes vœux les meilleurs et vous souhaite à tous une très bonne année 2014.

Bléad-Mat

Le Maire, Jean-Paul PASCO

Sommaire

Note de la Commission

La commission « Informations et Communications » vous adresse le bulletin municipal n°62 et remercie ceux et celles qui y ont contribué. La commission Infos a pris plaisir à élaborer les outils de communications que sont les bulletins, le livret « Bienvenue à Melrand », le livret du « circuit d'interprétation Melen Gwer » et à créer puis faire vivre le site et le Blog pendant ces 6 années pour vous faire partager l'actualité communale en direct. Vous êtes de plus en plus nombreux au fil des mois à nous lire via Internet et nous nous en réjouissons. Sachez que nos pages sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y associer leur plume : associations, comités de quartier ou simples Melrandais. Vous pouvez proposer un article illustré et contribuer toute l'année à alimenter le site Internet et le blog de la commune (articles, photos, agenda…). Pour vous guider dans vos premiers pas d'internaute, Céline Goger vous accueille à la Médiathèque.
Ce bulletin paraît deux fois l'an : vos articles doivent parvenir fin mai et fin novembre dernier délai pour figurer dans le bulletin suivant. Pensez-y, afin de relater l'actualité de vos associations. Bonne et heureuse année 2014 à tous.

La commission Informations & Communications est composée de Micheline Jolivet, Josiane Laurent, René Le Marec, Jean-Marc Le Saux, Joël Pasco et Martine Robert.



Blog municipal : « En direct de Melrand » : ***http://melrandnouvelelan.blogs.letelegramme.com***
Adresse e-mail : ***melrand.infos@free.fr***

Infos municipales

Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

• Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

• Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

• Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur *www.mon.service-public.fr* (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement). Connaître cette étape et la faire connaître est important. C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Les jeunes recensés dans la commune sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

Élections : Mode d'emploi

Ce qu'il faut savoir des élections municipales 2014

Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014 de 8h à 18h à la salle polyvalente de Melrand.



Pour voter, il faut être âgé de plus de 18 ans et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les membres des conseils municipaux seront élus pour un mandat de six ans.

Le nombre de conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants. Melrand se situe dans la tranche entre 1500 et 2499 habitants, il y aura 19 conseillers à élire.

Mémo
Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.
Se munir :
- de sa carte d'électeur,
- d'une pièce d'identité obligatoire

Les changements

Depuis la loi du 17 mai 2013, et pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus seront élus au scrutin de liste.

Les listes doivent être complètes, c'est-à-dire comporter autant de noms que de sièges à pourvoir.

La parité obligatoire, également à partir de 1 000 habitants : Chaque liste doit comporter autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire une femme / un homme.

Il est impossible de panacher, de modifier, de raturer, d'ajouter un nom ou d'en supprimer un autre. Il ne faudra mettre qu'un seul bulletin non raturé dans l'enveloppe.



ATTENTION : Il ne faudra choisir qu'un seul bulletin et ne rien écrire dessus. Tous les bulletins annotés ou raturés seront considérés comme nuls.

Le mode de scrutin de liste

Il combine scrutin majoritaire à deux tours et scrutin proportionnel. Une prime majoritaire est ainsi accordée à la liste arrivée en tête.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue (50% des voix plus une) occupera la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants seront répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) à la représentation proportionnelle. Elles doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Au second tour, seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent participer.

Si second tour il y a, ce qui arrive lorsqu'aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des sièges. Les listes peuvent être modifiées (fusions avec d'autres listes, par exemple) entre les deux tours. La répartition des sièges se fait comme au premier tour.

L'élection des conseillers communautaires se fera en même temps que les conseillers municipaux, selon la formule : un seul bulletin, mais deux listes.



Élections européennes



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 25 mai 2014 de 8 h à 18 h à la salle polyvalente. Tous les ressortissants européens peuvent voter à condition d'être inscrits sur les listes électorales de la commune.



Élections des conseillers communautaires

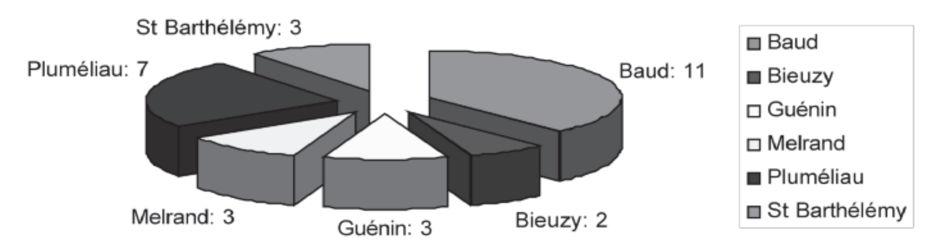


La loi électorale fait obligation aux communes de plus de 1 000 habitants de présenter une liste de candidats qui siègeront au conseil communautaire.

L'électeur devra désigner avec le même bulletin de vote les candidats aux sièges de conseillers municipaux et les candidats aux sièges de conseillers communautaires. Son vote aura une double portée.

L'électeur n'aura à insérer dans l'urne qu'un seul bulletin comprenant les deux listes distinctes, ces listes ne sont pas modifiables.

ATTENTION : Il ne faudra choisir qu'un seul bulletin et ne rien écrire dessus. Tous les bulletins annotés ou raturés seront considérés comme nuls.



Melrand dispose de 3 sièges mais les électeurs devront désigner 4 conseillers communautaires (Article L.273-9 I. 1° du code électoral).

Ne peuvent figurer sur la liste de candidats aux sièges de conseillers communautaires que des candidats inscrits sur la liste des conseillers municipaux (Article L.273-5 I du Code électoral).

La parité s'applique aux élections des conseillers communautaires. La liste doit être composée alternativement d'hommes et de femmes pour le respect de la parité.

Transfert du Chantier d'insertion à Baud Communauté

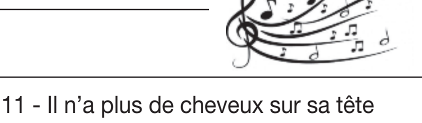


La commission de transfert de charges de Baud Communauté a rendu son rapport concernant la prise de compétence du chantier d'insertion de Melrand par Baud Communauté. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur ce transfert à compter du 1er septembre 2013.

(conseil municipal du 18 juin 2013)



Chanson sur les « Misères » du Maire



1 - Si vous voulez m'écouter,
Je vous dirais mes amis
Une chanson faite dans le désespoir,
Au sujet des «Misères» du Maire.

2 - Tout le monde tape sur son dos
Nuit et jour, après-midi et matin,
Et lorsqu'un malheur arrive dans le pays,
Qui en est la cause ? Monsieur le Maire.

3 - Lorsqu'on touche les «allocations»
Personne lui dit merci,
Mais si une affaire ne marche pas,
Qui en est la cause ? Monsieur le Maire.

4 - Lorsque le vent souffle l'hiver
Quand l'orage fait trembler la terre,
Lorsqu'il y a du tonnerre ou du mauvais temps.
Qui en est le coupable ? Monsieur le Maire.

5 - Quand on doit faire un «tas» de chemins
Pour allés aux fermes isolées,
Si on endommage des champs ou des villages,
Qui est «maudit» ? Monsieur le Maire.

6 - François pour noyer son chagrin
Boit souvent des petits coup de vin.
S'il se casse le nez en rentrant à la maison,
Qui en est la cause ? Monsieur le Maire !

7 - S'il n'y a plus de foin dans les prairies
S'il y a de la vesce** dans les moissons
Et des dryphores dans les champs,
Qui en est la cause ? Toujours le Maire.

8 - Quand les vaches ne font plus de beurre,
Lorsqu'il n'y a plus ni lait ni crème,
Quand les poules s'arrêtent de pondre,
Qui en est la cause ? Toujours le Maire.

9 - Aujourd'hui beaucoup de jeunes filles
Courent de bal en bal chaque dimanche,
Mais s'il arrive une sale affaire,
C'est toujours au Maire qu'on cherchera querelle !

10 - Lorsqu'arrivent les élections,
Alors il reçoit des coups,
Et à tort et à travers !
«Votre tour est arrivé mon gast de Maire».

11 - Il n'a plus de cheveux sur sa tête
A cause des soucis, des tracas.
Bien qu'il soit dans la plus grande «misère»,
Personne n'a pitié du Maire.

12 - Et son «métier» est envié
Par tout le monde, pauvres et riches,
Les muets, les sourds les gens peu éclairés
Tout le monde veut devenir Maire !

13 - Mes amis écoutez-moi :
Le «métier» de Maire est dur.
Oh ! Oui, il y aura bien à faire,
Toujours on critiquera le Maire.

14 - Mais heureusement pour lui
Il y a des gens sensés,
Qui savent qu'il fait bien son devoir.
Cela réconforte le Maire.



Chanson composée par Joseph Guyomard (maire de Guénin) et Paul Ihuel (ministre et député-maire de Berné) dans les années 1950.

Réfections de la voirie



Sécurisation et marquage au sol du carrefour rue St Laurent et rue Er Fetan aux abords de l'école N-D du Guelhouit.



Marquage au sol rue de la mairie.



Révision longueur de la voirie

Lors du conseil municipal du 27/09/2012, les élus ont validé la nouvelle longueur de la voirie communale à 72 726 mètres linéaires. Il y a lieu d'y annexer un état récapitulatif (+ 9 066 mètres linéaires) pour que la préfecture prenne en compte ce calcul dans D.G.F. en 2014. Accord du conseil municipal à l'unanimité. *(conseil municipal du 16 octobre 2013)*

Cheminement rue Er Fetan

Un projet d'aménagement du cheminement dans la rue Er Fetan a été retenu pour présenter une demande de subvention au titre « du retour des amendes de police » (subventionnable pour 25% du coût). Il permettra de sécuriser le cheminement des piétons entre les lotissements, le terrain de sports et le bourg et de récupérer les eaux pluviales. Le projet est estimé à 32 600 €. Accord du conseil municipal à l'unanimité. *(conseil municipal du 16 octobre 2013)*

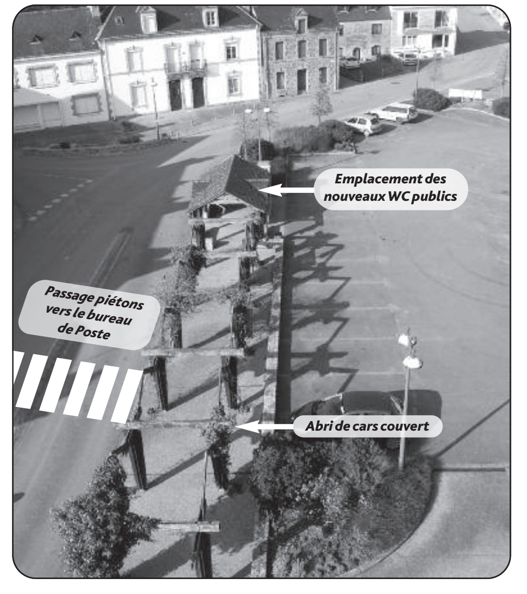
Rue St Laurent

Du 21 octobre au 2 novembre, des travaux d'assainissement se sont déroulés rue St Laurent, pour une remise en état du réseau d'eau pluviale et palier aux infiltrations parasites. *(conseil municipal du 16 octobre 2013)*

Sanitaires publics

L'appel d'offre pour la rénovation et la création des sanitaires publics a enfin abouti début novembre. Les travaux prévus initialement début octobre débuteront courant janvier 2014 et dureront 6 mois environ. Ils consisteront en la création de sanitaires au cimetière et sur la place du marché et en la rénovation pour mise en accessibilité des WC de la salle polyvalente, situés à proximité de l'espace Bar. Les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont les suivantes : Le Rouzic pour le lot Terrassement, Maho pour le lot Gros-œuvre, Robert pour les lots Charpente et Couverture, Bévan pour le lot Menuiseries intérieures, Le Sourn Habitat pour le lot Cloisons, Le Dortz pour le lot Chape carrelage, Thomas Goadec pour le lot Electricité, STBM pour le lot Plomberie et Gyselman pour le lot Peinture. Le montant total H.T. suite à l'appel d'offre, s'élève à 85 065 € (estimation à 79 700 €) subventionnés à hauteur de 25 %. Durant les travaux qui auront lieu place du marché, des clôtures seront installées autour du chantier, ce qui occasionnera une diminution du nombre de places de stationnement et une utilisation des lieux temporairement modifiée. En plus de la création de sanitaires sur la place du marché, une toiture sera installée sur les premiers rangs de la pergola existante afin de créer un abri à proximité de l'église en remplacement de l'espace actuel qui sera destiné aux futurs locaux. Les anciens sanitaires seront rafraîchis et seront complémentaires des nouveaux. Leur démolition aurait sans doute généré un coût supérieur à leur rénovation. La municipalité vous remercie pour votre compréhension quant à la gène occasionnée durant ces travaux.

Jean BOISTAY





Habitat

RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le règlement d'assainissement collectif a été rédigé pour définir les normes d'installation des nouveaux raccordements et de s'assurer de la conformité des branchements existants (depuis 2013, un contrôle est obligatoirement, réalisé lors de chaque vente immobilière). Il définit également la gestion des taxes de raccordement. *(conseil municipal du 18 juin 2013)*

GROS PLAN SUR L'ARTICLE 8.3 DU RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

Ce point fait référence à l'article L.1331-8 du code de Santé Publique qui astreint les propriétaires d'immeubles qui ne se sont pas en conformité, au paiement d'une pénalité « équivalente à la redevance d'assainissement, éventuellement majorée dans la limite de 100% ». Si cette somme d'un montant équivalent à la redevance d'assainissement est automatiquement appliquée aux propriétaires, une délibération s'impose si la commune souhaite appliquer une majoration de cette somme dans la limite du plafond légal. Ce règlement est consultable en mairie ou sur le site officiel de la commune. Accord à l'unanimité du conseil municipal. *(conseil municipal du 18 juin 2013)*

Résidence de Piren Hir

Avenant au marché de 6 914,40 € HT pour le lot n°1 de l'entreprise COLAS « voirie-espaces verts » :

- Modification du type de bordures pour adaptation du projet aux niveaux des terrains.
- Déplacement des grilles coulées.
- Réalisation d'un habillage béton enduit sur toutes ses faces y compris encastrement des boîtes aux lettres.
- Mise en place d'une bâche sur talus devant les places de stationnement au centre du lotissement.

Cet avenant porte le marché initial de 69 058,00 € HT à 75 972,40 € HT. Accord à l'unanimité du conseil municipal.
(conseil municipal du 18 juin 2013)



Faites des économies en réalisant des travaux



Le programme OPAH est exceptionnellement prolongé d'une année, il est possible de bénéficier de subventions pour :

➡ L'amélioration de la performance énergétique des logements
➡ La réhabilitation de l'assainissement non collectif
➡ L'adaptation au handicap ou au vieillissement
➡ L'amélioration de locatif privé

Avec les aides de:
- **L'Agence NAtionale de l'Habitat**
- **Le programme « Habiter Mieux » ou « Eco-Rénov »**
- **Le Conseil Général & les caisses de retraite**

En plus, vous pourrez peut–être bénéficier du crédit d'impôt, de la TVA réduite, de l'éco PTZ.



Des questions ?
Le PACT HD 56 vous conseille et vous accompagne pour toutes vos démarches

Intervention gratuite →Visite à domicile pour effectuer un diagnostic technique et thermique de votre habitation, étude financière, demandes et versement des subventions.

Pour tous renseignements, permanences:
→Dans les locaux de Baud Communauté, le 1er et 3ème Mardi du mois de 10 h à 12 h
→ A la Mairie de Pluméliau, le 1er Mardi du mois de 14 h à 15 h

Depuis juin 2013, hausse des plafonds de ressources : 60 % des ménages peuvent bénéficier d'aides financières.

Subventions : De 35 % à 100 % des travaux

Les conditions de base :
- Logement de plus de 15 ans
- Plafonds de ressources
- Gain énergétique minimum ou projet global d'adaptation ou réhabilitation d'ANC





02 97 40 96 96

Inventaire des Cours d'eau

La commune a réalisé l'inventaire des cours d'eau conformément à la préconisation 2.1.2 du SAGE Blavet. Les quatre derniers points de réserve ayant été levés, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide les résultats de l'inventaire des cours d'eau réalisé suivant la méthodologie validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Blavet arrêté le 16/02/07.
- S'engage à ce que les cours d'eau inventoriés soient intégrés dans le document d'urbanisme de la commune lors de sa prochaine modification, révision ou élaboration.
- S'engage à faire parvenir au SAGE et au Syndicat Mixte du SAGE Blavet, les résultats de cette étude qui seront ensuite mis en forme par ce dernier puis portés, pour validation, à la connaissance de la CLE.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

(conseil municipal du 18 juin 2013)

Présentation du P.A.G.D.



Mme LE LURON a présenté une synthèse du document validé par la CLE du 17 juin 2013 pour le soumettre à délibération du conseil municipal.

Le projet a été validé par 1 voix favorable, 9 voix favorables avec les réserves suivantes : Craintes que les recommandations ne deviennent des règles, refus de voir détruire les déversoirs, révision du délai d'application, coût engagé pour cette étude, craintes de l'impact dans la conjoncture économique actuelle dans le secteur agro-alimentaire et 5 voix contre.

(conseil municipal du 16 octobre 2013)

Le nombre de ragondins piégés diminue

La dix-septième campagne de lutte contre les ragondins s'est achevée le 26 novembre, avec une baisse de captures. Trente-deux prises en 2012-2013 contre quarante-sept en 2011-2012, avec douze piégeurs : Éric Fourdan, Ange Le Goff, Constant Le Mouëllic, Joseph Tanguy, Joseph Cojan, René Le Marec (responsable communal), Roger Le Beller, Daniel Péresse, Yannick Le Provost, Claude Perron, André Le Moullac et Jean-Pierre Robo.



FEMODEC

Nous devrons désormais dire le F.D.G.D.O.N. Ce nom remplace FEMODEC, nous devrons nous habituer aux nouvelles initiales !

Les taupes, comment faire ?



Un stage de formation au piégeage des taupes est prévu en mars 2014. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mars inclus. Un minimum 18 inscrits est nécessaire pour ouvrir ce stage. Les tarifs vous seront communiqués lors de l'inscription.

Renseignements au 02 97 63 09 09



Le tournesol de Joseph Le Lay de Kercloirec



Village de l'An Mil





Echardonner… ou l'art de couper les chardons

Un outil peu connu, y compris des forgerons avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, puisqu'il n'est plus utilisé aujourd'hui communément, nous a intéressé dans les moyens à disposition des paysans médiévaux : l'échardonnier ou échardonnoir ou échardonnette. Nous avons à lutter chaque année, comme tous les céréaliers pour lesquels elle est un ennemi de toujours, avec cette plante d'autant plus envahissante qu'elle s'égraine facilement et peut rapidement se répandre sur un vaste espace si elle n'est pas contenue donc coupée avant la montée en graines. Le chardon n'est pas une plante très utile ; elle est rarement favorisée. Dès qu'une terre est abandonnée, et les jachères du Moyen Age l'étaient sur de vastes surfaces, la plante s'installe et prolifère. Peu d'animaux la consomment alors qu'elle envahit facilement les friches mais aussi les céréales auxquelles elle est nuisible. *« … Là où ils poussent, on ne peut s'en débarrasser, si ce n'est à grand-peine, car ils font beaucoup de graines à partir desquelles ils repoussent. Quand on les arrache, ils piquent fortement… ».* Sa racine est robuste et la tirer manuellement est risqué sauf à se munir de gants, de peau à l'époque ! Sur les images représentant l'outil, il est difficile de reconnaître la variété de chardon qui est éradiquée. S'agit-il de la cardère sauvage, du panicaut, du chardon béni ? Certains sont consommés, d'autres ont des vertus médicinales, magiques ou techniques. Le plus connu et utile au Moyen Age est la cardère à foulon clouée sur une planche pour le travail de la laine. L'outil s'assimile à une petite faucille ou serpe emmanchée à l'aide d'une douille sur un manche plus ou moins long. La taille de la lame va de quelques centimètres à plus de 2 décimètres d'après nos sources. Son utilité étant de sectionner le plus près possible du sol des tiges, la lame côté tranchant est posée derrière la plante retenue (presque poussée) par un bâton plus ou moins perfectionné, sorte de fourche sommaire. Le paysan tire alors d'un coup sec son outil afin de trancher la tige et même tenter d'arracher la racine ou rhizome.



Bâton et échardonnoir doivent avoir la même longueur pour éviter au paysan d'avoir à se baisser et lui offrir la possibilité de travailler à l'aise plus longtemps. Dans le corpus iconographique médiéval, cet instrument est loin d'être le plus représenté, aussi peu que l'échardonnage ; dans les musées, il en est de même ; dans les inventaires de matériel archéologique, le même constat s'impose. Pourtant, peu d'autres moyens permettent de se débarrasser efficacement de cette herbe hormis des produits chimiques dont on ne disposait pas. Nous partons sur un petit échardonnoir en acier forgé à emmanchement à douille percé pour le passage du clou. La hauteur totale de la partie métallique est de 0,15 pour une largeur de lame de 0,025. Le manche est manufacturé en houx sec. L'outil a été testé et semble tout à fait efficace. S'il est trop affûté, il est impossible d'arracher la plante mais seulement de la couper. Il semblerait que même peu affûté, l'arrachage est complexe. Le travail dans son ensemble reste long et fastidieux, les paysans d'alors devaient avoir la sagesse d'anticiper !

Maud LE CLAINCHE

Contact :
E-mail : villagedelanmil-melrand.fr
Tél. 02 97 39 57 89
http://villagedelanmil-melrand.fr



Spectacles affligeants

Une enquête est en cours suite aux dépôts de plaintes.



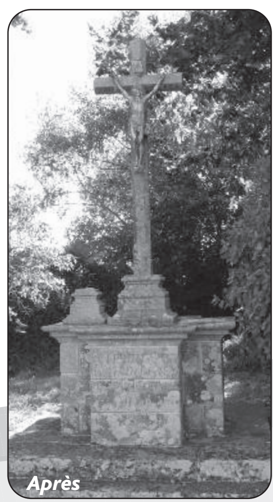
Avant



Après



Avant



Après

Restaurant scolaire

Une bonne rentrée au restaurant scolaire, avec 114 enfants inscrits, un chiffre toujours en augmentation malgré le départ des CM2 vers le collège.

Des repas à thème sont servis au self, ils font l'objet d'une déco et d'animations, mises en œuvre par Edith, Sylvie, Annick et Mathieu.

La semaine du Goût a permis aux enfants de découvrir la pomme sous toutes ses formes. Les enfants aidés de Jérôme Guyomard ont planté un pommier.



Le centenaire des pompiers a été célébré par les enfants sur le thème de la journée rouge.



Le père Noël est passé juste avant les vacances de Noël, les enfants lui avaient préparé des chants, le restaurant a pris un air de fête ! Les menus de la semaine sont disponibles sur le site Internet : ***www.melrand.fr***, rubrique Restaurant scolaire puis menus.

ASLH

Tarifs : Une augmentation de 1 % est appliquée sur les tarifs d'été 2012. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

CESU : Depuis l'été 2013 (pas d'effet rétroactif de cette mesure), les chèques CESU sont acceptés par la Trésorerie au même titre que les chèques vacances pour régler l'ASLH et la garderie municipale. Accord à l'unanimité du conseil municipal. *(conseil municipal du 18 juin 2013)*



Master-chef crêpes.



Concours d'épouventail.



Artistes en herbe.

Harry Potter

Rythmes scolaires

Le comité de pilotage mis en place au printemps, étudie leur mise en place pour la rentrée 2013-2014. Aucune disposition n'est encore arrêtée pour le moment. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin.



Récréagym

Tous les jeudis de 16h45 à 18h en période scolaire, à la salle des sports avec Marianne Le Clainche.

Garderie



Pour faciliter l'accès à la garderie, un accès latéral par une rampe sera mis en place. La commission travaux est en charge de cette étude. Un panneau signalant la présence des enfants va être mis en place prochainement.
(conseil municipal du 18 juin 2013)

RIPAM

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles des communes de Baud, Bieuzy, Guénin, Melrand, Pluméliau et Saint Barthélémy

En 20 ans, les relais sont devenus des structures de référence pour l'accueil d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle, tant pour les parents que pour les professionnelles. L'existence et les missions des relais ont été reconnues et codifiées par la loi.
Leurs missions se consolident tout en évoluant, en lien avec les élus. Les relais s'attachent à développer une offre d'accueil de qualité pour les jeunes enfants sur les territoires.



Sur le secteur, le relais depuis 8 ans, s'efforce de contribuer à la professionnalisation et la valorisation du métier d'assistante maternelle en passant par diverses actions :

- L'organisation de **matinées d'éveil**, qui ont accueillis en 2013, 57 assistantes maternelles. Ce sont des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants et ils sont pour les assistantes maternelles, un support dans leurs pratiques professionnelles.
- En facilitant la mise en place de **formations continues pour les assistantes maternelles** : « aménagement de l'espace », « signe avec bébés », « accompagner à la séparation », « favoriser la relation avec les enfants et leur famille ».

Le relais constitue un lieu d'échange et de rencontre ouvert aux parents et aux assistantes maternelles. Des temps communs ont été proposés en 2013 :

- **Des réunions conférences :** « le régime d'imposition », « le doudou et la tétine », « le début des petits : le rôle de l'assistante maternelle »
- **Un spectacle :** « Félix et Croquette » en partenariat avec l'association Ribambelle

Le relais propose également des temps pour les parents, le samedi matin : comme le développement psychomoteur en octobre, en présence d'une psychomotricienne.
Et bien sûr, l'information tant en direction des parents que des professionnelles de l'accueil individuel. Cette information porte sur les modes d'accueil existant sur le territoire, les conditions d'accès au métier. Ils délivrent une information générale en matière de droit du travail et oriente en cas de questions spécifiques.

Les projets en 2014

- Une formation pour les assistantes maternelles « s'initier à l'informatique et à internet » en janvier, dans le cadre de leur formation continue.
- Une réunion conférence est prévue le mardi 21 janvier : « comment devenir parent ? en se faisant confiance » animée par Lénaïg Kleinbauer, à Baud.
- Un spectacle en partenariat avec l'association Ribambelle le samedi 1er février, à Baud.
- Une matinée pour les massages des bébés prévue le samedi 22 février.

Pour être tenu informés des manifestations prévues, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail ou vous rendre sur le site de votre commune.
Contact : 4 rue de Botkermarrec - 56150 BAUD - Tél. 02 97 51 02 19 ou 06 76 59 63 54 - E-mail : ripam@mairie-baud.fr

La Farandole

Accueille des tout-petits de 9 mois à 2 ans le mardi matin.





LAEP

Lieu d'Accueil Enfants Parents des communes de Baud, Bieuzy, Guénin, Melrand, Pluméliau et Saint Barthélémy

Ouvert depuis mars 2013, ce lieu baptisé « Petite Bulle » a déjà accueilli une vingtaine de familles du secteur... Que ce soit pour « prendre le temps avec mon enfant en dehors de la maison » ou « pour rencontrer d'autres personnes », les enfants comme les grands y vivent une petite pause dans leur semaine… *« Ça me permet de me rendre compte du comportement de l'enfant quand il est à l'extérieur ».*



Comme les parents le disent, ce lieu est avant tout un espace d'échanges et de socialisation. Marlène et Eurielle vous accueillent tous les lundis matins de 9h à 12h à Baud ou Pluméliau… Planning sur le site de la ville de Baud.

École publique Gabriel-Louis Guilloux



Le projet de l'année : Éducation à l'Environnement et Travail sur le Tri des Déchets
Pour cette année, nous avons décidé que les trois classes allaient travailler sur l'environnement pour mobiliser les élèves dès leur plus jeune âge.
Le mardi 8 octobre, Adélaïde Le Normand de Baud Communauté, accompagnée de Camille Rousseau est venue à l'école pour lancer le projet sur le tri des déchets.
En cycle 1 et 2, plusieurs ateliers étaient organisés pour distinguer les matières. Les élèves devaient ensuite trouver la poubelle correspondante aux déchets à partir d'une affiche et de personnages représentant les différentes poubelles de couleur : la poubelle bleue est celle du pingouin pour le papier, la verte celle du crocodile pour le verre et la poubelle jaune du kangourou pour les emballages en carton, le plastique et le métal.
En cycle 3, les élèves ont aussi trié les déchets et, à partir de jeux de société, ont appri le trajet des déchets : de la poubelle à la déchetterie ou à l'incinérateur, ainsi que les possibilités de recyclage.



Ce travail est poursuivi tout le long de l'année dans les trois classes.
A partir de cela, nous espérons que les enfants inciteront leurs parents à trier encore plus les déchets.

Les séances de musique
Notre projet ayant été sélectionné par l'école de musique de Baud, nous avons travaillé tous les lundis matins avec Fabien Robbe qui est venu apprendre des chants aux élèves de cycle 2 et 3. Pour suivre notre projet de l'année, ces chants sont en lien avec la Terre, l'environnement et la protection de la nature. Un récital sera proposé aux familles au mois de janvier.



Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
Cette année, le mardi et le vendredi, de 16h30 à 17h30, nous avons proposé aux enfants de la GS au CM2 de participer aux APC sur le jardin, en lien avec notre projet d'école. Les enseignantes ont ainsi travaillé avec des petits groupes d'élèves à l'entretien du jardin, à la plantation des bulbes et à l'embellissement du jardin. Les familles écorces, maïs, citrouille et épouvantails ainsi que de belles ardoises colorées ont fait leur apparition dans notre jardin.
Le printemps, quant à lui, sera consacré aux plantations.

Le Réseau d'écoles Melrand / Bieuzy
Nous travaillons toujours en réseau avec l'école de Bieuzy. Les cycles 2 et 3 ont ainsi participé à une matinée « faisons connaissance » autour de jeux de société. Pendant ce temps, les enfants de maternelle ont participé à une matinée « Ateliers de motricité » au gymnase. Les enfants iront aussi au cinéma pour trois séances et d'autres rencontres sportives ou culturelles sont prévues.

Inscriptions
Le directeur, Sébastien Jouanno, se tient à la disposition des nouvelles familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école. Les enfants sont accueillis à partir de 2 ans, ils font leur rentrée en septembre ou en janvier selon leur date d'anniversaire.
Contacts : 02 97 39 52 98 - E-mail : ec.0561661b@ac-rennes.fr

École Notre Dame du Guelhouit

En juin… Séjour dans le Val de Loire

Les élèves du CE2, CM se sont rendus dans le « Jardin de la France » pour un séjour découverte de 2 jours et 1 nuit. Au programme : visites des châteaux de la Villandry, du Clos Lucé, de Cheverny et de Chenonceau. Un séjour riche en émotions et en souvenirs. Pendant ce temps, les élèves des cycles 1 et 2 ont parcouru le château de la Bourbansais ; les jardins et le zoo.



En septembre… La rentrée

L'école Notre-Dame du Guelhouit a effectué sa rentrée 2013-2014 sous le soleil et les sourires enfantins.
Cette année, nous avons accueilli une nouvelle maîtresse : Zaïg Latimier. Elle s'occupe de la classe bilingue en cycle 2 et 3. Par ailleurs, l'équipe éducative est inchangée ; Nolwenn Le Cunff-Boulic a la charge du cycle 1 et du bilingue. Elle est secondée par l'ATSEM ; Françoise Quérach. Elisabeth Le Dain gère le cycle 2 et David Guilloux retrouve le cycle 3 et la direction.
De nombreuses activités sont prévues tout au long de l'année scolaire. Elles sont souvent en lien avec notre projet d'école centré autour du thème de la Bretagne ; du noir et blanc.

En octobre… Le Musée sur la Bretagne



La première sortie scolaire s'est déroulée, pour les cycles 2 et 3, au Musée du Faouët sur le thème « Femmes artistes en Bretagne ». Les élèves ont eu la joie de découvrir de magnifiques tableaux lors d'une visite commentée, basée sur l'échange et la réalisation d'un livret. Cette visite a enthousiasmé tous les enfants.



Le vendredi 18 octobre, les enfants de maternelle sont allés se promener en forêt. Nous avons ramassé des feuilles et des fruits de saison afin de réaliser des activités en classe.

En novembre… Le cassoulet breton

Les associations de l'école ont organisé un repas en lien avec notre thème d'année. Le cassoulet breton a été apprécié. L'argent récolté servira à financer les projets et les sorties des enfants, notamment la classe de neige prévue en janvier 2014.



En décembre… Les contes bretons

Notre arbre de Noël du vendredi 13 décembre a été l'occasion d'écouter une conteuse. Le Lundi 16 décembre, tous les élèves iront au Village de l'an Mil. Nous suivrons les pas de Jean-Baptiste Le Galloudec. Les contes bretons seront au cœur de cette visite du village.
Les matinées travaux se sont succédées. Les parents d'élèves nous ont aidés à embellir notre école. Notre serre pédagogique est prête pour le printemps. La nouvelle classe des CE2, CM est terminée. Les classes seront repeintes. Un grand merci aux bénévoles.
L'équipe éducative et les élèves vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.
NEDELEG LAOUEN HA BLEAD MAD !

Résidence des Fontaines

La M.A.P.A. c'est 24 logements blottis tout contre la colline de St Laurent, à l'abri des vents du Nord, dans un magnifique décor avec en face, un joli plan d'eau, des jeux pour les enfants et une fontaine à chaque entrée.

Inaugurée en 1995, ses 4 derniers logements ont été rajoutés en 2009, les abords ont été paysagés avec un petit sentier autour de l'étang pour la promenade. Il n'y a pas de route à grande circulation et donc, nos 24 résidents y vivent dans une quiétude bien appréciée.

Certaines personnes hésitent un peu avant de choisir d'y élire domicile, mais, les enfants sont partis, elles se trouvent isolées dans un village en campagne ou encore seules tout simplement.

Je crois que, quand on a la chance de pouvoir vivre un peu plus longtemps que l'autre ou que l'on n'a plus envie de faire le ménage et la cuisine, la M.A.P.A. (Maison d'Accueil de Personnes Âgées) est la solution, c'est une chance de pouvoir rester dans sa commune et son environnement.

Le matin, on commence à se réveiller vers 7 heures pour les plus lève-tôt, ça se poursuit jusqu'à 9 heures environ, avec la toilette et le petit déjeuner. Ensuite, on traîne un peu, on lit le journal et voilà midi : le déjeuner.

L'après-midi, c'est la sieste, et puis ce sont les cartes, les animations ou la promenade jusqu'au café de 16 h. Il arrive parfois qu'une sortie soit organisée, comme



Goûter intergénérationnel.

l'année dernière : on est allé à Ste Anne d'Auray voir la crèche vivante à Noël ou cette année, à Noyal-Pontivy pour visiter une fermette avec des ânes, des lapins, des dindons et des petites poules qui ont bien plu à nos résidents.

On pourrait peut-être multiplier ce genre de sorties avec l'aide des bonnes volontés pour assurer l'accompagnement de tout ce petit monde, alors avis aux personnes dévouées, on accepte toutes les bonnes volontés !

Nos anciens sont aussi conviés aux différentes manifestations qui se passent dans le bourg, ou reçoivent la visite des enfants du Centre de Loisirs.



Mardi 3 décembre : loto à la Résidence des Fontaines. Les lots ont fait le bonheur des résidents.



Voilà, après le souper de 19 heures, nos pensionnaires rentrent dans leur chambre.

La résidence des Fontaines accueille toute personne après les conditions d'acceptation, jusqu'à G.I.R. 3 (Groupe Iso Ressources).

Il faut aussi souligner que nous restons parmi les maisons de retraites les moins chères du département et avec un encadrement très compétent sous l'œil attentif de Bérengère et du personnel de la Résidence des Fontaines.

René LE MAREC





Commémoration du centenaire du centre de secours

Samedi 5 octobre 2013
Sapeurs-pompiers de Melrand actifs et retraités, élus locaux, sous-préfet, conseiller général, député et responsables du S.D.I.S, étaient réunis pour commémorer le centenaire du centre de secours de Melrand.
C'est en 1913 que fut voté en conseil municipal la création du centre de secours de Melrand : Jean-Paul Pasco et Jérôme Guyomard, chef de centre, ont dressé une rétrospective de ces 100 années, mettant en avant le chemin parcouru depuis 1913 et ont rendu hommage à ces générations de pompiers bénévoles qui ont œuvré pour la sécurité de la population melrandaise, ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts.



L'amicale des sapeurs-pompiers, présidée par Yoann Julé, a préparé cette fête du centième anniversaire depuis un an. La population était au rendez-vous, tout au long de cette journée riche en animations. La journée débuta à 11 h, par l'inauguration d'une stèle dédiée à la mémoire de nos sapeurs-pompiers, située à gauche du centre de secours.
Pour clore la cérémonie officielle, des véhicules anciens ont défilé dans le bourg au son des sirènes.

En début d'après-midi, une rando-motos de 105 km, au profit de l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers était organisée par le Moto-club Marc'h Houarn Melrand. Sur la place de l'église à partir de 15 h, une manœuvre du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux (Grimp) a permis de suivre l'évacuation d'une personne depuis le clocher, tandis qu'à la salle des sports se déroulait une exposition de maquettes de véhicules de pompiers, de véhicules anciens, avec un stand de la Prévention routière et des jeux pour les enfants.





À 18 h, les sapeurs-pompiers ont participé à une manœuvre (véhicule en feu) sur le parking de la salle de sports.
A 19 h, la soirée moules-frites a connu un franc succès et une tombola a clôturé cette journée.
Retrouvez les temps forts de la journée sur le site et le blog communal, sur l'album « Centenaire du centre de secours » avec en ligne une vidéo sur la descente du clocher.



Appel aux volontaires

Devenez Sapeur-Pompier

Les sapeurs-pompiers de Melrand comptent aujourd'hui un effectif de dix-neuf personnes. Pour pérenniser et assurer une distribution de secours de proximité, nous avons besoin de vous.
Il n'y a pas de profil type pour intégrer la grande famille des sapeurs-pompiers volontaires, femme ou homme vous aussi vous pouvez assurer ces missions qui sont,en grande majorité, des opérations de secours aux personnes.
Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le chef de centre ou à passer au centre d'incendie et de secours.
Adjudant-chef Jérôme GUYOMARD - Tél. 06 32 63 12 27



Lors de la cérémonie du 14 juillet 2013, Nelly Le Franc a été promue Caporal.

Bugalé Melrand



















Notre musique, nos chants, nos danses, notre langue, notre histoire, voilà les éléments majeurs qui constituent la culture bretonne. A cela s'ajoute également notre cadre de vie, nos paysages, notre patrimoine bâti. La vue d'une longère du 18ème siècle ou encore celle d'une chapelle du 16ème siècle nous laisse toujours admiratif face à ce patrimoine que nous ont légué les générations des siècles passés. Un patrimoine que les associations, les communes, le département, la région, l'État s'attachent à préserver dans un souci légitime de conservation. Notre patrimoine est précieux. Soyons vigilants et préservons-le.

Sylvain Nignol



Les commerces du bourg à l'heure de l'évènement, on pris les couleurs du Cercle Celtique. Un hommage unanime face au travail accompli.













Une Randonnée contée avec Jean-Baptiste Le Galoudec





Merci à cet ambassadeur de la culture bretonne : par ses paroles, ses contes, ses chansons et au son de son accordéon, on est prêt à suivre ses pas pour d'autres moments de cette qualité.



Images de la vie locale



Pardon du Guelhouit (7 juillet 2013)

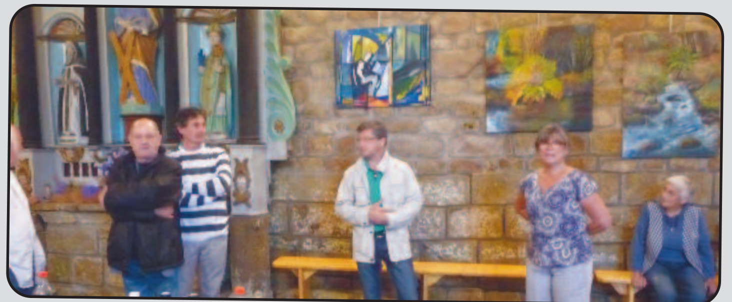
L'Art dans les chapelles 2013 : Elévation de Maude Maris à la chapelle Notre-Dame du Guelhouit, à Melrand.







Pardon de Ste Price (21 Juillet 2013)



Exposition des peintures des artistes locaux du cours d'Yves Marie Guennec le week-end des 17 et 18 août à la chapelle Sainte-Price.



Pardon de Locmaria (28 Juillet 2013)



Don du comité du Guelhouit : un chèque de 1200 € est remis au maire pour contribuer aux travaux 2013.



Pardon de St Laurent (11 août 2013)



Spectacle Mil Tam le 20 septembre 2013



Pardon de St Rivalain (8 septembre 2013)



Tour de Bretagne cyclo, étape à Melrand le 20 septembre 2013 pour les greffés.



Médiathèque

Venez passer un petit moment agréable à la médiathèque !



Feuilleter une revue, écouter un album de musique, découvrir à travers les belles photos d'un documentaire une région que vous appréciez particulièrement ou un pays que vous aimeriez un jour, découvrir…
L'accès à la médiathèque est libre et gratuit !



Vous avez envie de naviguer sur le net pour le plaisir, ou besoin de faire des recherches… La médiathèque met à disposition des abonnés, 3 pc et un scanner.

Vous préférez peut-être lire tranquillement chez vous pour vous plonger dans des histoires palpitantes ou bien lire une nouvelle « petite histoire du soir » à vos enfants, l'abonnement peut être une solution !
Il est valable un an à compter de la date d'inscription et vous permet d'emprunter (par personne inscrite) : 4 documents (revues, romans, documentaires, BD…) ainsi que des CD (aussi bien à destination adulte qu'à destination jeunesse).



La médiathèque vous propose environ 9 000 documents dont 1200 albums musicaux.
Alors n'hésitez plus, l'équipe de la médiathèque vous accueille le mercredi (10h00-12h00/13h30-17h30), le jeudi (16h30-18h30), le vendredi (14h00-16h00) et le samedi (9h30-12h30)



La médiathèque offre aux abonnés près de 9 000 documents livres ou CD, dont 300 sont renouvelés chaque trimestre par la Médiathèque départementale.
La médiathèque est ouverte au public à raison de 13 h par semaine, quatre bénévoles assistent Céline lors des ouvertures et de l'accueil des scolaires.
100 % des enfants des écoles fréquentent la médiathèque avec leurs enseignants et bénéficient d'un prêt de livres pour chaque classe ainsi que pour le centre de loisirs.
Malgré une fréquentation en hausse pour des consultations sur place et 47 nouveaux abonnements enregistrés, le nombre d'adhérents connait une baisse de 9 %, les familles abonnées comptent moins de membres. Les familles sont moins sédentaires et quand les enfants quittent les écoles de Melrand, elles fréquentent moins la médiathèque communale.

Les bénévoles

Le vendredi 22 novembre, la municipalité de Melrand avait invité autour de Céline Goger, les bénévoles de la médiathèque et de l'aide aux devoirs pour les remercier de l'aide qu'elles apportent aux animations communales.



Créé Hactif



Association créée le 1/10/2013
Le 30/11/2013 nous avons fait une exposition. Les 9 adhérentes ont présenté leurs créations : Objets décoratifs, peintures sur textiles, collages sur bois… Cette exposition nous a permis de nous faire connaître, elle a connu un vif succès ; ce qui nous encourage pour l'avenir.
Un mardi de chaque mois, l'animatrice, Mme Renée Bellec nous donne des conseils. Cette association fonctionne tous les mardis de 14h à17h à la salle polyvalente de Melrand, au 1er étage.

La Présidente, Mme Josette BERTRAND
La Secrétaire, Mme Roger MARGOT

Club de l'amitié

Durant le deuxième semestre 2013, une vingtaine de membres a participé du 12 au 14 septembre à un séjour en Haute-Normandie et la vallée de la Seine avec notamment la visite des villes d'Honfleur, Étretat, Rouen, Giverny, Lisieux.
Le 10 octobre, lors de la réunion mensuelle, le Club a organisé son deuxième loto de l'année. Ouvert à tous et animé par les bénévoles du Club, les gagnants sont repartis avec de nombreux lots appréciés de tous. Un goûter clôturait la réunion.
Du 13 au 19 octobre, 13 personnes ont participé à un voyage en Espagne « sur la côte des Orangers » sur la Costa Brava. Elles sont revenues enchantées de la découverte de paysages d'une extraordinaire beauté.
Le 20 octobre, le troisième bal de l'année animé par « les Ménétriers » a accueilli 200 danseurs pour cette après-midi récréative.
Le 24 octobre, 25 personnes ont participé au repas dansant interclubs à Camors.
Le samedi 14 décembre, le repas de fin d'année préparé et servi par le restaurant « La Tourelle » a accueilli environ 90 convives dans la bonne humeur.



Le Club de l'Amitié invite ses membres au bal du 5 janvier 2014 animé par « Nuit de Chine ».
L'Assemblée Générale à l'issue de laquelle sera servie la galette des Rois aura lieu le jeudi 9 janvier 2014. Tous les membres sont cordialement invités.
Toutes les personnes, retraitées ou non désirant adhérer au Club seront les bienvenues.
La Présidente, le Bureau et les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le forum des associations

Une bonne participation des Melrandais, qui sont venus nombreux découvrir les activités présentées par les Bugalé, le Point d'Orgue, la Dentelle aux Fuseaux, Melrand Loisirs Culture, Melrand Autrefois, le Moto-Club, le Cycloclub Melrandais, l'atelier Théâtre et les Pompiers.
Bilan positif : Les participants et le public faisaient part de leur satisfaction.
Ils sont prêts à revenir l'année prochaine !



Melrand Loisirs Culture

Nous avons commencé cette nouvelle saison par un « Forum des Associations » qui réunissait toutes les associations de Melrand. Ce forum nous a permis de rencontrer les associations actives de Melrand, ce fût un grand succès. Nous souhaitons renouveler cette manifestation l'année prochaine : Notre Assemblée Générale aura lieu le 13 septembre 2014 le matin et le forum des Associations, l'après-midi de cette même journée.





Depuis fin septembre, toutes les sections de Melrand Loisirs Culture ont repris leur activité.
La section « Danses Bretonnes » a ouvert un cours pour les danseurs débutants le vendredi après-midi de 14h30 à 16h30. Ce cours a attiré de nouveaux adhérents curieux de la culture bretonne et désirant pratiquer les différentes danses bretonnes et peut-être par la suite fréquenter les fest-noz si nombreux dans notre région.



La section « gymnastique » qui était animée par Marianne Le Clainche est maintenant animée par un nouveau professeur, Irek Becker, détaché par Profession Sport 56. Nous remercions Marianne pour toutes ces années passées à Melrand Loisirs Culture.

Dans le cadre des « échanges de savoirs », Ken William anime le cours d'anglais le lundi en soirée. Nous avons reçu de nombreuses inscriptions pour ce cours. Nous l'avons donc dédoublé afin d'accueillir les débutants et les confirmés. Une première partie pour les débutants de 18h30 à 19h30 et pour les confirmés de 19h30 à 20h45.
Toutes les autres sections fonctionnent également très bien.

Melrand Loisirs Culture remercie vivement toutes les animatrices et animateurs des différentes sections. L'implication de toutes et de tous contribue au succès des activités de notre association.

Si vous désirez participer aux activités de Melrand Loisirs Culture contactez-nous au 02 97 39 50 59 ou par mail : *mlc56@free.fr* ou visitez notre site internet : *http://mlc.chez-alice.fr*

Toute l'équipe de Melrand Loisirs Culture vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Yolande SPAENHOVEN

Le point d'orgue

Jeunes et moins jeunes sont heureux de participer aux cours assurés par Françoise PASCO.
Différents ateliers vous sont proposés :
- Éveil musical
- Éveil au chant
- Formation musicale
- Orgue
- Piano

Renseignements : Tél. 02 97 51 78 28



Melrand Animations

Melrand Animations a commencé l'été par l'organisation de la fête nationale le 13 juillet.
Le concours de pétanque en semi-nocturne du samedi 20 juillet a été annulé et reporté au samedi 7 septembre avec la participation d'une quinzaine d'équipes.









Les fêtes locales se sont déroulées du 9 au 12 août avec le vendredi soir les foulées melrandaises avec la participation d'une centaine de coureurs.
Le samedi après-midi, deux courses cyclistes ont été organisées avec le soutien du comité de la Melrandaise.
En soirée, nous avons servi le traditionnel jambon à l'os préparé par le restaurant « La Tourelle » et servi sur la place, suivi d'une soirée dansante avec le DJ Night Fever. Cette soirée fut une grande réussite avec 320 repas servis.

Le dimanche après-midi, a eu lieu le concours de boules bretonnes sur herbe avec la participation d'une vingtaine d'équipes.

Les fêtes locales se sont terminées le lundi par le concours de palets organisé par Claude Perron.
L'année se termine par l'opération « Père Noël » le dimanche 22 décembre.
Melrand Animations remercie tous ses nombreux bénévoles et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

David LE BRIS

Moto club Marc'h houarn

Le moto-club a continué à rouler un dimanche sur deux jusqu'à la fin de l'automne.
Lors de la célébration du centenaire du centre de secours de Melrand, les membres du moto-club ont organisé une randonnée au profit des pupilles des pompiers : 60 motards ont participé à cette sortie, dans une ambiance conviviale. Jérôme Guyomard, le chef de centre les a vivement remerciés pour l'animation créée par cette randonnée et un chèque de 330 € remis à Yoann Julé, président de l'amicale des pompiers.
Le moto club a aussi son site voici l'adresse :
www.marchhouarn.fr

MARC'H HOUARN







Théâtre à Melrand

« Les 3 coups », atelier de théâtre pour les adultes se déroulent le lundi de 20h30 à 22h, et le mercredi pour les enfants, de 17h à 18h30 à la salle polyvalente.
L'activité a débuté début novembre. On peut encore rejoindre le groupe animé par Claude Lebas-Saulnier, une ancienne animatrice spécialisée dans les jeux de scènes, d'origine melrandaise, elle est revenue au pays après de nombreuses années d'activités dans le Nord.
Contact : 06 32 41 74 02 - lebas-saulnier-56@orange.fr



La Société de chasse

La Société de chasse de Melrand compte 85 chasseurs, elle est présidée par Ludovic Lesaige. Le 24 novembre, elle a participé à une matinée gratuite de découverte de la chasse, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan et le Conseil Général du Morbihan. Destinée aux non-chasseurs, cette animation était ouverte aux adultes ainsi qu'à tout mineur, âgé d'au moins 12 ans, placé sous la responsabilité d'un adulte.
Renseignements au 02 97 62 11 20



La Gaule Melrandaise

33 bénévoles, pêcheurs des sociétés de pêche de Lorient et Melrand-Bubry, étaient réunis, samedi 6 juillet, pour nettoyer le Brandifout, derrière les établissements Bourlieux. Le groupe s'est activé à débarrasser les encombrants, tels que les branches cassées ou la verdure envahissante, durant toute la matinée, sur 800 mètres, le long des deux rives. *« Nous favorisons ainsi l'accès à la pêche »*, indique Christian Guilloux, organisateur du chantier. C'est le cinquième chantier de nettoyage mené en coopération entre la Gaule Melrandaise et l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Lorient.



« Cette coopération entre deux sociétés de pêche est en plein développement », souligne Ludovic Le Deaulo, vice-président de l'AAPPMA de Lorient.
Deux chantiers de nettoyage seront organisés en 2014, dans les mêmes conditions, avec les bénévoles de Lorient et Melrand-Bubry, sur la rivière qui coule au-dessus de Botconan.
Mardi 1er octobre, les élèves de la classe de seconde professionnelle productions animales du lycée agricole le Gros-Chêne, de Pontivy, ont rendu accessible un ruisseau du Brandifout, sur une distance de 800 mètres, à la Croix-Rouge. Ils étaient encadrés par Roger Thomazo et Christophe Courtin, leurs enseignants, ainsi que par plusieurs responsables de l'AAPPMA, la Gaule Melrandaise, partenaire de cette journée de nettoyage.

Comité des Raids Hippiques



Les courses de chevaux du 15 août, organisées par le comité des raids hippiques, ont rassemblé environ 700 personnes, autour de l'hippodrome de la Sarre, baigné de soleil.
A l'issue de la réunion, Jean-Paul Pasco, maire, et Gwenaëlle Dhamelincourt, patronne du bar tabac presse « Le Pikou Panez », ont remis respectivement le trophée du meilleur driver et celui des commerçants à Benjamin Chevalier et à son cheval Mafiosi des Landes, de Langourla (Côtes d'Armor).
Côté animations : les trompes de chasse du rallye « Les Echos Saint-Hubert du Scorff », d'Arzano, ont résonné entre les courses.

Téléthon

Le comité du Téléthon melrandais a préparé l'édition 2013 avec comme chaque année l'aide des bénévoles pour la mise en œuvre du programme.



Le bureau reste inchangé : Coordinateur : Pierre Loric
Trésorier et trésorière adjointe :
Gérard Kervinio et Laurence Pasco
Secrétaire et secrétaire adjointe :
Josiane Laurent et Marie Le Moullac.
Membres actifs : Micheline Jolivet et Michel Aubert.



Les animations ont débuté par la rando quad loisirs le samedi 23 novembre. Une quarantaine de quads étaient au départ. De 9h à 17h, les pilotes ont randonné. L'organisation menée par Michel Aubert secondé de nombreux bénévoles a fait de cette journée un moment phare, avec l'exposition à la salle des sports, de véhicules d'exception ayant participé à des compétitions de sports mécaniques.
Le jeudi 5 décembre, les enfants des écoles ont participé à des animations à la médiathèque de Melrand en compagnie de Céline Goger assistée de bénévoles.



Samedi 7 décembre, une soirée conviviale animée par les Matelots du Vent dont les refrains entraînants ont accompagné les convives attablés devant le traditionnel jarret-frites.



Dimanche 8 décembre, un fest diez s'est tenu à la salle polyvalente animé par les musiciens de l'école de musique de Baud Communauté.

Le comité remercie tous les bénévoles et les participants qui ont contribué à la réussite de cette édition 2013.

Téléthon à la médiathèque





Le 5 décembre, Céline Goger accueillait à la médiathèque de Melrand les bénévoles du comité du Téléthon Melrandais, pour mener ensemble une animation auprès des enfants des deux écoles.
Tous les élèves de cycle 1 ont été accueillis le matin, ils ont pratiqué des jeux d'éveil sur les 5 sens, afin de mettre en avant la difficulté de ceux qui, à cause d'une maladie, ne peuvent plus voir, se déplacer, entendre ou parler. Le langage des gestes a été présenté à cette occasion. Les ateliers sur le goût et l'odorat animés par Michèle Durand ont connu un grand succès auprès des enfants.
Les élèves de cycle 2, ont pratiqué les jeux sur le goût et l'odorat. Les bénévoles présentes : Micheline Jolivet, Josiane Laurent et Marie Le Moullac ont expliqué aux enfants ce qu'était le Téléthon et à quoi servaient les dons et l'argent récolté tout au long du week-end.
Les élèves de cycle 3 ont écouté avec attention le témoignage de Marie, venue présenter le syndrome de Prader Willi, une maladie orpheline, un moment fort de cette journée ; avant de s'initier au Braille et de réaliser des jeux-défis sur le thème de Téléthon. Les élèves des cycles 2 et 3 de l'école Notre-Dame du Guelhouit sont venus à leur tour le vendredi 13 décembre participer à ces animations Téléthon.
Depuis des années les bénévoles de Melrand ont pu voir des avancées notables dans le domaine de la recherche et de la thérapie. C'est ce qui entretient leur motivation pour cette cause. *« Nous avons eu la chance d'être nés en bonne santé, il est normal qu'on se mobilise pour aider à faire avancer la recherche, pour apporter de l'espoir aux malades, nous en connaissons tous autour de nous. Pour eux, nous souhaitons voir avancer plus vite la recherche et apporter des remèdes à leurs maladies ».*



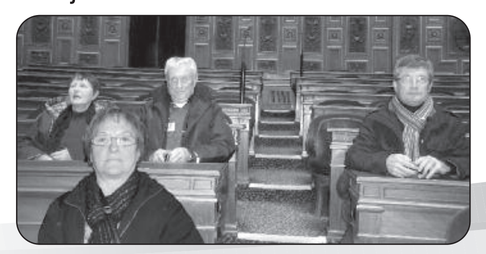
Un jeune joueur d'échecs Melrandais

Eric Pelhate, joue aux échecs à Baud dans la catégorie Benjamin, le 1er décembre dernier, il s'est qualifié pour le championnat de Bretagne. Félicitations à ce jeune Melrandais.



Visite du sénat

Le 11 décembre, 31 élus du Morbihan, de 8 communes différentes dont 4 élus de Melrand ont répondu à l'invitation de Michel Le Scouarnec pour visiter le Sénat à Paris. Ce fût une très belle journée.



Les 9 Fèves

Michaël et Marjory Le Picault vous présentent leur collection de neuf fèves formant ensemble « le blason de Melrand ».
Le but du jeu, cette année est que la première personne qui rapportera le blason reconstitué, soit les 9 fèves, aura le droit à sa baguette ordinaire gratuite tous les jours pendant un an.



Melrand-Sports Basket

Le basket est de retour après 2 années d'inactivité. La section mise en sommeil en juin 2011 puis dissoute un an plus tard a rouvert ses portes en loisir.
Nous sommes affilié à la Fédération Française de Basket-Ball, nous invitons toute nouvelle personne âgée de plus de 16 ans débutante ou confirmée à venir nous rejoindre, la cotisation pour la saison est de 40 € (hors assurance).
La section regroupe d'anciens joueurs et joueuses du club qui ont été rejoints par de nouveaux joueurs. La quinzaine d'adhérent se retrouve le mercredi de 19h30 à 21h à la salle de sports pour jouer au basket dans un esprit convivial et pour s'amuser sans compétition.



Des matches amicaux viendront par la suite et nous pourrons peut-être ainsi retrouver les grandes ambiances du samedi soir.
Contactez Stéphane au 06 81 237 238 pour toute demande.

Cyclo-cross de la Melrandaise

Le cyclo-cross de la Fédération sportive et gymnique du travail, organisé et contrôlé, le 11 novembre dernier par le SC Manéguen à Lann-Gouh, sur le terrain de la Melrandaise, a rassemblé 70 coureurs. Trois épreuves se sont succédées tout au long de l'après-midi : école des jeunes, cadets minimes, seniors.
Bruno Robic (Run Bike Club 56) a remporté l'épreuve des seniors, devant Claude Pérennou (AC Moëlan) et Laurent Daniel (ACP Baud).



Les bénévoles préparent le circuit



Rando VTT et pédestre

La 18ème rando VTT et pédestre des chapelles du 13 octobre, co-organisée par le comité de la Vallée du Guelhouit et le cyclo-club Melrandais a rassemblé 330 marcheurs et 395 VVTistes venus pour la plupart du Morbihan et du Finistère. Journée réussie grâce aux 80 bénévoles réunis autour de Philippe Le Bris et Jean-Pierre Ehouarne, responsables des 2 associations.

Taïso et Judo

Le taïso est une méthode d'entretien physique et mental, basée sur des exercices de stretching et de relaxation. Le mercredi, de 20h15 à 21h30, taïso traditionnel de forme et bien-être avec de nombreux exercices d'assouplissement, de renforcement musculaire et de maintien. Il s'adapte à tous, sportifs ou non sportifs.
Le judo pour les enfants se déroule de 14h à 15 à la salle polyvalente de Melrand.
Les séances, dispensées par Bruno Arnaison, 6e dan et diplômé d'état, ont lieu à la salle polyvalente de Melrand.
Des animations complémentaires sont proposées : self-défense, initiation à la culture japonaise.
Renseignements : Tél. 06 81 17 34 81.
Séance de découverte gratuite pendant toute l'année.



Melrand-Sports Football

C'est une nouvelle édition qui s'ouvre pour Melrand-Sports Football. L'association de football compte environ 70 licenciés pour la saison 2013-14. Pour la catégorie senior (+ les U19), on dénombre 40 licenciés et les catégories jeunes de U7 à U17, une petite trentaine de footballeurs en herbe qui évoluent dans le groupement intercommunal du Brandifoot. Le bureau directeur n'a pas subit de changement à l'inter-saison avec Manu André à la présidence, Erwann Le Dortz au poste de secrétariat et Thierry Le Poder à la trésorerie et l'on ajoute une douzaine de membres actifs. Le club possède un arbitre officiel : Eric Le Sciellour toujours fidèle au poste. Enfin, une bonne dizaine de bénévoles participe au bon fonctionnement de la vie du club (entrées, buvette, animation…) où l'on trouve de plus en plus de femmes (Sylvie, Maëva et Sarah).
Le groupement du Brandifoot regroupe les enfants des communes de Bubry, Quistinic et Melrand. Pour la saison 2013-14, le groupement a engagé des équipes en U17, U13, U11 et U9. Les U7-U6 (qui sont débutants) réalisent des plateaux techniques le samedi. Les règlements ont été largement modifiés à la trêve estivale pour le foot à effectif réduit. Les U8-U9 jouent à 5, les U11 et U13 à 8 par équipe. Les entraînements des U6 aux U9 se font à Melrand le mercredi après-midi. Pour les U11, ils ont lieu le mardi soir à Bubry et les U13 le mercredi à Bubry. Le groupement a connu de grosses difficultés à l'inter-saison pour constituer un bureau et donc une organisation. Cela a compliqué la mise en route des équipes et explique en partie le non engagement d'une équipe U15. Il faudra relancer une formation dans cette catégorie pour la saison prochaine. Il faut remercier Linda de Bubry qui a pris les choses en main et la tâche n'est pas simple. Un appel est fait en particulier aux parents pour aider au fonctionnement du groupement.

En catégorie senior, deux équipes ont été engagées en championnat de district. L'équipe A évolue en D2 et la B en D4. Un nouveau règlement des montées/descentes a été mis en place pour cette saison avec une seule descente et 2 montées en D2 et 3 montées en D4. Le but est d'augmenter le nombre de groupe en D1-D2-D3 afin de réduire les distances des déplacements pour les années à venir. Après une saison en dents de scie, l'équipe A a pour principal objectif le milieu de tableau et trouver une certaine stabilité. La seconde formation doit continuer de progresser et jouer le haut du classement. Dominique Brillant a été confirmé dans sa fonction d'entraîneur. A l'inter-saison, il y a toujours des mouvements d'effectifs. Au chapitre des départs, seul Gwénaël Laurent a quitté les Bleus. Alan Gasnier, Pierre Le Moullac et Mickaël Le Calvé ont, eux, raccroché les crampons. Au niveau des nouveaux joueurs, on note l'arrivée de Vincent Malardé (G.S.I Pontivy) et d'Alexandre Le Strat (Persquen) et la montée de U17 en senior de Tom Poilane, Yoann Le Bruchec, Benjamin Le Beller, Raphaël Bernier et Romain Philippot. A cela s'ajoutent les retours sur les terrains de Benjamin Malardé, Yann Gasnier, Emmanuel Le Goff et Tristan Frère. Le solde est donc largement positif. C'est capital pour assurer à nos deux formations d'avoir un large effectif.

Le bilan au tiers du championnat est loin d'être satisfaisant pour l'équipe A avec une 10ème place et seulement un seul succès. Il faut dire que le niveau général du groupe est très relevé avec beaucoup de prétendants à la D1. De plus, il a été très compliqué de composer un groupe tant les absences ont été nombreuses (beaucoup de blessures, des absences et des suspensions). Il n'a jamais été possible d'aligner deux fois la même équipe et lorsqu'on est dans le doute cela ne facilite pas les choses. Mais cela n'explique pas toutes les difficultés des Melrandais. Il faut plus d'implication dans les matchs ainsi qu'aux entraînements et il faut aussi construire un esprit d'équipe car individuellement les joueurs ont le niveau mais cela pêche dans le collectif. Il va falloir rectifier le tir rapidement pour ne pas subir une saison éprouvante.


Équipe B

A l'inverse, l'équipe B réalise un bon début de parcours avec 5 victoires pour 2 défaites. Les bleus sont actuellement en 2ème position à égalité avec deux autres équipes. Ils sont dans les objectifs fixés, à savoir jouer le haut de tableau et prendre du plaisir par le jeu. L'un ne va pas sans l'autre. Et la qualité des prestations est impressionnante, en particulier à domicile où le terrain d'honneur favorise la dynamique de jeu. Les supporters ne s'y trompent et sont de plus en plus nombreux à venir voir le match d'ouverture. Malgré un effectif souvent modifié, le groupe conserve sa dynamique. L'apport de nouveaux joueurs (en particulier des U19) a été bénéfique. L'expérience et les conseils de quelques anciens font le reste. Nos jeunes progressent et vont pouvoir frapper à la porte de la A. Les rencontres avant et juste après la trêve seront capitales pour la suite du championnat. La montée n'est pas forcément un objectif mais pourrait le devenir à condition d'être ambitieux et impliqués.

Côté manifestations extra-sportives, le club a organisé la fête du plan d'eau en août. Ce fût un net succès avec de nombreux joueurs de pétanque et surtout des amateurs de crêpes qui se sont régalés. Le repas rougaille confectionné par Julien Tanguy et Yann Gasnier a été très apprécié, même si l'on pouvait prétendre à une assistance plus importante. Mais pour une première, c'est une réussite. Le repas sera renouvelé l'année prochaine. Enfin, le club organise son traditionnel tournoi U11-U13 le jeudi de l'Ascension.

Les Melrandais ont été gâtés avec de superbes tenues offertes par les Établissements Ezannic et le café « Chez Anne-Marie ». Un grand merci à ces deux généreux donateurs ainsi qu'aux sponsors du calendrier 2013-14 et des ballons de match qui soutiennent notre association.

Souhaitons que l'année 2014 sera une réussite sportive pour l'ensemble de Melrand-Sports.
Bonne année 2014 à tous.

Manu ANDRÉ

Correspondant Défense

La prochaine journée du réserviste (J.N.R.) aura lieu le jeudi 10 Avril 2014. Le thème 2014 : « Réserve militaire et citoyenneté. L'objectif de cette journée est de favoriser les rencontres entre les réservistes, les militaires, les jeunes, les entreprises et les élus ainsi qu'avec tous les acteurs locaux ayant un intérêt pour la défense.
Pour plus d'informations sur la J.N.R. 2014, voir sur le site officiel de la réserve militaire :
www.defense.gouv.fr/réserves

Nous avons relancé l'opération « Dessins de Noël » comme chaque année, créée en 1994, les élèves des écoles primaires sont invités à réaliser des dessins, qui seront envoyés pour Noël aux militaires en opérations extérieures. Un petit geste de solidarité pour montrer aux soldats, loin de chez eux, en cette période des fêtes qu'ils ne sont pas seuls et isolés.

René LE MAREC

Commémoration du centenaire de la guerre 1914-18
Appel aux bénévoles et aux documents.
Contactez René Le Marec ou se faire connaître en mairie.

Aire de jeux



L'aire de jeux de la Résidence des Fontaines est maintenant terminée, tous les jeux sont en place pour le plus grand plaisir des enfants du bourg qui la fréquentent régulièrement.

Union Combattante du Morbihan

Il n'y a plus d'anciens combattants de la guerre 1914-1918 vivants aujourd'hui, il n'y a plus à Melrand, ni ailleurs en France. Le 3 Août 1914, toutes les cloches de France sonnaient ensemble le tocsin vers midi : L'Allemagne venait de déclarer la guerre à la France.
Même si ce jour-là, tout le monde s'accordait à dire qu'il y en avait que pour quelques mois pour « les bouter hors de France » comme disait mon grand père. Cette mobilisation pour tous ces jeunes gens qui partaient pour la guerre est restée gravée dans la mémoire de nos grands-parents jusqu'à leur mort.



Hélas, la guerre a duré quatre années de misère, de sang et de boucherie à Verdun, aux Éparges ou ailleurs. Ceux dont on parle le moins, ce sont les épouses et les mères restées à la maison pour s'occuper des enfants et travailler la terre pour nourrir la famille, ça aussi c'était le drame dans nos campagnes, presque tous les mobilisés étaient cultivateurs avec de petites fermes où la vie était très difficile.
Il faut un peu se remémorer cette période noire qu'ont vécu nos aïeux, quatre années qui n'en finissaient pas avec un mari, un voire plusieurs fils au front, sans nouvelles ou des nouvelles alarmantes de leurs soldats qui réclamaient des colis, qui étaient dans la boue, dans le froid et pour qui la poste, qui marchait mal, était le seul lien avec la famille.
Même si une autre guerre s'en est suivie, l'année qui vient sera le centième anniversaire de ce grand massacre et je voulais vous remettre en mémoire cette tragédie qui fut pour nos grands-parents un véritable traumatisme. En ce qui concerne mes grands-pères, ils en parlaient, chacun à sa manière mais sûrement de façon embellie dans les deux cas. Ils ont vécu toute leur vie avec les souvenirs de ces années de malheur.

René LE MAREC

Gym à domicile avec Isabelle Zérab

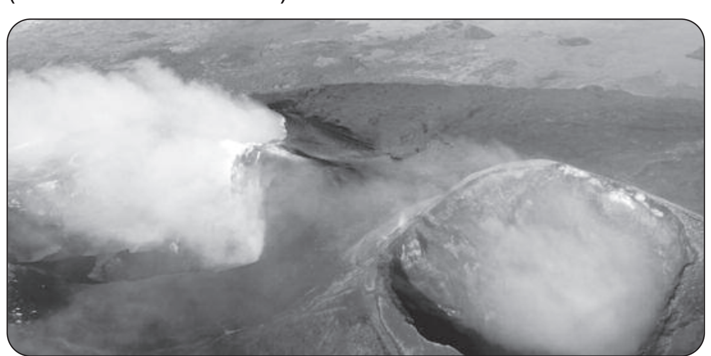


Isabelle Zérab, éducatrice sportive diplômée d'état et forte d'une expérience de 20 ans propose aux personnes intéressées un bilan personnalisé gratuit, sans engagement, afin d'établir un programme d'entraînement spécifique, selon les attentes et les besoins de chacun : renforcement musculaire, souplesse, entraînement cardio-vasculaire adapté ou réadaptation du cœur à l'effort, équilibre, amaigrissement ou prise de volume musculaire, détente. Les cours s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes, quel que soit l'âge. Les cours sont à la carte, chaque semaine, quinzaine ou autres. Possibilité de fonctionner en petit groupe de 2 ou 3 pour le même tarif, (qui est très raisonnable), même si les attentes de chacun sont différentes. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations en laissant un message au 02 97 28 80 44 ou au 06 85 34 58 78.

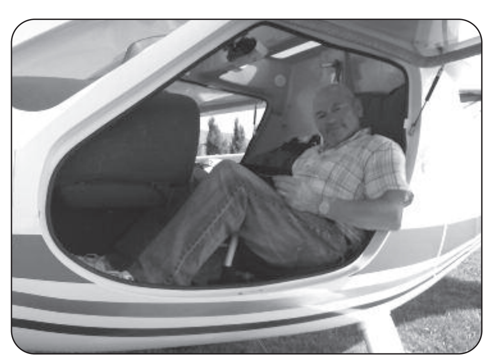
Des Bretons survolent l'Etna



Septembre 2013, Bretagne Aéroptère, association de bénévoles au profit de jeunes handicapés ou malades donnait le départ du grand Rallye Ultra Léger Motorisé Italie-Sicile.
Un Melrandais, passionné de vol faisait partie du groupe des 18 fous volants sur leurs drôles de machines engagées dans cette aventure[(1)].
Départ d'Asti, traversée de la botte Italienne vers les lacs alpins de Come et de Garde, puis direction la lagune de Venise, descente de la côte adriatique à une altitude maximum autorisée en Italie fixée à 150 mètres du sol…
Après le passage du détroit de Messine au raz des flots, pénétration dans la montagne Sicilienne vers Catane et son volcan de plus haut d'Europe l'ETNA (environ 3333 mètres).



A l'arrivée sur le terrain d'Angelo d'Arrigo au pied du volcan, mauvaise nouvelle, la montagne est encombrée depuis 8 jours par des nuages rendant impossible toute visibilité de son sommet, déception générale, mais c'était sans compter que les Bretons et leur pouvoir celtique permettrait le lendemain matin, à tous, une ascension par les airs dans un ciel totalement bleu et dégagé ; hormis bien évidemment les fumées de soufre et de gaz chauds dégagées par les bouches du diable.
Après le survol vers le nord des îles Eoliennes et du Stromboli, et plein les yeux de souvenirs, retour vers la Bretagne.
Notre organisateur Michel se serait-t'il trompé de date pour l'organisation de ce voyage car un mois plus tard, après 4 tremblements de terre, festival de feux, de cendres et de pouzzolane sur l'ETNA[(2)].
Enfin, un grand merci à Maryse et Michel Le Roy ainsi qu'aux accompagnateurs qui nous ont assuré de main de maître l'intendance logistique durant de ce merveilleux périple.



Bonne fin d'année à toutes les Melrandaises et les Melrandais

Contact : Gilles.lesage-pinel@orange.fr

[(1)] 6500 Km parcourus en 15 jours, pour les 3 catégories d'ULM présents : 3 axes, pendulaires et autogyres.

[(2)] Pour les curieux, vidéos magnifiques du volcan actuellement en éruption disponible sur Youtube - ETNA.

Les addictions

TABAC : C.M.P.S. - 1 rue Joséphine 56300 Pontivy - 02 97 27 37 70

ALCOOL : C.H. du Centre Bretagne
Unité d'alcoologie de Thézac
Tél. 02 96 66 40 63
Alcooliques anonymes :
Réunion tous les jeudis à 20 H.
Maison des associations de Guémené « Ti ar vro Pourleth »
aaguemene56@yahoo.fr - http://www.alcooliques-anonymes.fr
Permanence téléphonique 24h/24 - 08 20 32 68 83

AA
ALCOOLIQUES ANONYMES

CANNABIS et ses drogues
C.M.P.S 1 rue Joséphine 56300 Pontivy - 02 97 27 37 70
ECOUTE CANNABIS 0811 91 20 20 de 8h à 2 h
DROGUE info Service 08 00 23 13 13

Logement à louer

Loue un T3 : 60 m² - 11 rue de la Mairie
Disponible de suite. Caution : 2 mois.
Loyer : 291,47 €/ mois (07/2013)
Payable à terme échu.
Logement communal ouvrant droit à l'APL.



Contact :
Mairie de Melrand
9, rue de la Mairie
56310 MELRAND
Tél. 02 97 39 54 61
Fax 02 97 39 59 30
Mail : commune-de-melrand@wanadoo.fr

Demande écrite, avis d'imposition ou de non-imposition 2012 (revenus 2011), ressources des 3 derniers mois, copie carte d'identité, copie du livret de famille.

Etat civil

du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2013

Naissances

Bienvenue à :

12/12/12	Marlone EVANNO	Noguello
18/01/13	Matthew GILLES LE GUICHER	Nénec
15/03/13	Titouann LEFEBVRE	Rongoëdo
01/06/13	Ioni LE NOZEH	5 rue de Saint-Rivalain
01/06/13	Léo LE NOZEH	5 rue de Saint-Rivalain
19/06/13	Katell ANDRE	15 rue Saint-Laurent
03/08/13	Marine JACOB	7 résidence de Piren Hir
14/08/13	Juliana URVOIS	9 rue de la Madeleine
28/09/13	Angéline DRUMMEN	2 rue de Mané-Gouëjan
13/11/13	Alessia-Maria BIROLINI	Kerbroïc

Mariages



Tous nos vœux de bonheur à :

Pierre L'HARIDON, domicilié à Lann Georges en Melrand
Et Oxana BALASHOVA, domiciliée à Minsk (Bélarus), le 16 mars

Romain PAGEARD
Et Valérie FORTIN, domiciliés Le Bodo à Melrand, le 14 septembre

Erwan RENOUARD
Et Eric LE LAY, domiciliés à Kernizan Saint-Rivalain en Melrand, le 21 septembre

Décès

Toutes nos condoléances aux familles :

Anaïs COSSON veuve JÉGOUZO, Lann Georges, le 16 décembre 2012
Jean EHOUARNE, 1 rue du Guelhouit, le 25 décembre 2012
Andrée BERTOUX veuve PENIGUET, 22 rue François et Louis Robic, le 1er janvier 2013
Jeanne LE DIAGON veuve LE CORRE, Kermer, le 16 janvier 2013
Marie Louise KERVARREC épouse LE BRIS, Kervalan, le 21 janvier 2013
Louise GIQUEL veuve LE SAUX, Résidence des Fontaines, le 25 janvier 2013
Lucien LE BRIS, Kervalan, le 28 janvier 2013
Joseph LÉGO, Boquelen, le 26 février 2013
David HALL, Bourdoux-les-Pins, le 5 mars 2013
Marie Joséphine LE PRIOL veuve LE DOUJET, Le Grand Quello, le 16 mars 2013
Jeanne LE MER veuve LE PABIC, Résidence des Fontaines, le 23 mars 2013
Anne-Marie PHILIPPOT veuve PIERS, 22 rue de Saint-Rivalain, le 29 mars 2013
Thérèse LEVEQUE épouse FAUCHEUX, 2 rue des Genêts, le 7 avril 2013
Jacqueline MANSUÉ épouse JACOB, 6 rue du Bot, le 23 avril 2013
Denise THOMAS veuve LE SAUX, 1 rue Le Coq, le 18 mai 2013
Jacques LE PAIH, 2 rue du Stade, le 19 juin 2013
Marie Anne LE BRIS veuve COIGNARD, Résidence des Fontaines, le 13 juillet 2013
Odette LE BOULCH épouse LE MOUËLLIC, Locmaria, le 27 juillet 2013
Jean François PHILIPPOT, Kergroix, le 15 août 2013
Jean-Luc ROYANT, Kermandio, le 18 septembre 2013
Joseph LE DOUGET, Kernizan Saint-Rivalain, le 13 octobre 2013
Joseph POSTIC, Kercloirec, le 20 octobre 2013
Amélie LE DOUGET, Kernizan Saint-Rivalain, le 2 novembre 2013
Jeanne CHAMPAUD épouse LE DÉVÉHAT, Manégroah, le 3 novembre 2013
Claude BRUNIN, Kerlay, le 16 novembre 2013
Jeanne MAUVAISE veuve PINEL, Résidence des Fontaines, le 23 novembre 2013

Avis de mention de décès

Noms et prénoms	né(e) le	à	décédé(e) le
LE GOURRIEREC Amélie	24/04/1923	Le Lain	29/11/2012
LE MOUËLLIC Marie Mathurine	19/07/1915	Kertanguy-Tanguy	02/01/2013
LE GOHIC Georgette	26/04/1928	Lann Georges	10/01/2013
KERVARREC Pierre	22/09/1925	Kerhel	18/01/2013
LE SAUX Marie Antoinette	13/10/1908	Kermaquer	02/02/2013
LE DOUGET Marie	26/06/1922	Saint-Rivalain	02/02/2013
EZANNIC Laurent	08/09/1953	Kerjolis	04/02/2013
LE RUYET Marie Joseph	10/03/1917	Kerroux	06/02/2013
PIERRE Thérèse	18/09/1930	Boterff	04/03/2013
FOUILLEN Marie Françoise	11/06/1919	Le Bourg	02/03/2013
DAVID Anne Marie	12/06/1935	Quilivro	06/03/2013
LE GUINIEC Marcel	19/12/1934	La cité de St-Rivalain	10/03/2013
LE MOING Anne Marie	23/02/1921	Coëtsulan	23/03/2013
LE RUYET Jean	24/06/1920	Locmaria	30/03/2013
BELLEC Reine	05/01/1933	Talroch	01/04/2013
DUCLOS Marie Perrine	08/03/1923	Saint-Rivalain	10/04/2013
LE BELLER Françoise	11/09/1921	Locmaria	15/04/2013
MALARDÉ Daniel	07/10/1949	Kermarquer	04/05/2013
LE DOUGET Marie Yvonne	23/04/1931	Kerlay	07/05/2013
LE GOFF Monique	21/05/1946	Kermer	15/05/2013
BELLEC Louis	26/01/1922	La Métairie	22/05/2013
RATÉ Anne Marie	08/01/1943	Saint-Laurent	23/05/2013
LE SYEC Marie	08/10/1923	Guériellec	25/05/2013
PERESSE Pierre	02/10/1927	Saint-Laurent	27/05/2013
EZANIC Marie	10/01/1922	Le Bourg	10/06/2013
LE NICARDOUR Blandine	12/01/1932	La Villeneuve	05/07/2013
LE MOUËL Pierre	05/01/1924	Kervalan	20/07/2013
GUILLEMOT Jeannine	19/03/1938	Kerven Lapaule	23/07/2013
TROMILIN François	01/09/1927	Le Bourg	08/08/2013
PICARD Marie	22/03/1924	Guérisec	12/08/2013
LE RAL Louis	22/01/1929	Kerbroïc	20/08/2013
BELLEC Angèle	19/12/1930	Talrest	27/08/2013
LE MOUËLLIC Suzanne	02/12/1933	Coët-Kerven	28/09/2013
LE HEN Fernand	21/12/1932	Botclevet	26/10/2013
BILLY Armel	07/04/1946	Lann Gorro	30/10/2013
BELLEC Marie Joseph	15/03/1918	Kergarff	12/11/2013
PIERS Marcel	22/12/1936	Ty Nevé	17/11/2013
LE GOFF Daniel	09/11/1951	Le Ruffaux	20/11/2013

Calendrier des fêtes 2014

Janvier
- 4 : Vœux du Maire à la Population
- 5 : Bal du Club de l'amitié
- 11 : Accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux-nés
- 11 : Sainte Barbe des Pompiers
- 25 : Assemblée Générale - Moto Club

Février
- 7 : Assemblée Générale « La Melrandaise »
- 8 : Repas - Melrand Animations

Mars
- 1er : Course Cycliste « La Melrandaise »
- 2 : Assemblée Générale « La Gaule Melrandaise »

Avril
- 5 : Repas « Jarret - Frites » - Amicale Laïque de l'Ecole Gabriel-Louis GUILLOUX

Mai
- 1er : Vente de Muguet - Ecole Notre Dame du Guelhouit
- 8 : Commémoration au monument aux morts
- 10 : Concours de Pétanques (Stade) - Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 11 : Bal du Club de l'Amitié
- 17 : Repas crêpes - Ecole Notre Dame du Guelhouit (à l'école)
- 18 : Pardon de la Madeleine
- 29 : Tournoi de foot jeunes - Melrand Sports

Juin
- 1er : Pardon de Saint-Fiacre
- 1er : Fête de la Pêche
- 13 : Assemblée Générale du Comité de la Vallée du Guelhouit
- 14 : Représentation théâtrale
- 15 : Kermesse - Ecole Gabriel Louis GUILLOUX
- 21 : Prestation annuelle du Cercle Celtique « Bugalé Melrand » (Spectacle avant saison)
- 21 : Fête de la musique
- 22 : Kermesse - Ecole Notre Dame du Guelhouit

Juillet
- 6 : Pardon du Guelhouit
- 6 : Journée d'ouverture de la Saison Village de l'An Mil
- 13 : Feu d'artifice + bal populaire
- 14 : Fête Nationale
- 19 : Concours de pétanques (stade) Melrand Animations
- 20 : Pardon de Sainte-Prisce
- 27 : Pardon de Locmaria

Août
- 3 : Fête au Plan d'Eau - Melrand Sports
- 8 : Course Pédestre - Melrand Animations
- 9 : Courses cyclistes + Repas - Melrand Animations
- 10 : Pardon de Saint-Laurent
- 10 : Concours de boules bretonnes - Melrand Animations
- 11 : Concours de palets - Melrand Animations
- 15 : Courses Hippiques - Comité des Raids Hippiques

Septembre
- 13 : Assemblée Générale Melrand Loisirs Culture + Portes Ouvertes + Forum Associations
- 14 : Pardon de Saint-Rivalain
- 19 : Spectacle « Mil Tam »

Octobre
- 4 : Repas « Moules Frites » - Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 12 : Randonnées VTT et pédestre - Comité de la Vallée du Guelhouit et Cyclo Club
- 19 : Bal du Club de l'Amitié
- 25 : Repas « Rougaille Saucisses » - Melrand-Sports

Novembre
- 2 : Brocante - Ecole Gabriel-Louis Guilloux
- 9 : Repas des personnes âgées de 70 ans et plus
- 11 : Cyclo-Cross à Lann Gouh - « La Melrandaise »
- 11 : Commémoration au monument aux morts
- 14-15 : Week-End « Trad » - Cercle celtique « Bugalé Melrand » au local du cercle
- 22 : Repas « Cassoulet Breton » - Ecole ND du Guelhouit

Décembre
- 6 : Téléthon
- 12 : Arbre de Noël - Ecole Notre Dame du Guelhouit
- 13 : Repas de Noël du Club de l'amitié
- 21 : Opération « Père Noël » sur la Place

Le Guide pratique de la vie communale

*Le livret « **Bienvenue à Melrand** » est disponible en mairie, il sera remis gratuitement sur simple demande à chaque foyer melrandais. Vous pouvez le retirer à l'accueil de la mairie. Un feuillet de mise à jour accompagne l'édition originale afin qu'il reste utile à tous.*



Imprimerie du Scorff - 02 97 51 21 19